

Dialogue et Démocratie Française

Orientations de travail 2011-2012 et principes pour la prochaine mandature

Préambule

Dialogue et Démocratie Française (D&DF) <http://www.d-df.org/> a demandé à ses Commissions thématiques et Clubs territoriaux de travailler sur sept enjeux. La présente synthèse rassemble ces contributions pour éclairer la campagne présidentielle et législative 2012. Elle sera communiquée aux candidats et notamment à ceux qui auront accepté notre invitation. Elle complète ainsi les propositions faites par le Cercle Inter Universitaire (CIU) à D&DF. Ce travail se poursuivra après les présidentielles et fera l'objet d'un livre blanc D&DF à la fin de l'année 2012 reprenant l'ensemble des contributions de ses membres ainsi que les réponses reçues des candidats à notre contribution au débat républicain.

1. Laïcité

La laïcité ne doit pas être l'objet d'un débat politique visant à diviser les français.

Il importe au contraire de conforter le consensus républicain par une attitude de tolérance à l'égard de tous les cultes respectant le Pacte républicain. Ce Pacte repose sur l'absence de prosélytisme communautariste, de manifestation ostentatoire et sur la liberté d'exercice du culte.

La lutte contre les sectes doit être renforcée et la prohibition des appels à la haine ou à la ségrégation au nom de la religion doivent être sans faiblesse.

Le pilier du Pacte républicain que constitue la loi de 1905 de séparation de l'Eglise et de l'Etat a une valeur supra législative. Même si leur déclinaison doit sans cesse être réappropriée dans le débat citoyen, ses principes, pensés par Aristide Briand, prix Nobel de la paix et inspirateur de la Société des Nations, restent pertinents pour éclairer le XXI^e siècle « ART. 1. - La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public. ART. 2.- La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte »

2. Solidarité et fraternité

La solidarité est nécessaire à la solidité du lien social et à la cohésion nationale.

La pauvreté touche plus de huit millions de personnes en France. La récession économique fait apparaître de nouvelles catégories de pauvres : les jeunes, les travailleurs pauvres au-delà des veuves, des migrants... Les politiques de solidarité sociales pensées au sortir de la seconde guerre mondiale n'ont pas résisté à l'installation d'un fort chômage endémique en

France. Les solidarités familiales s'affaiblissent, les associations ne peuvent pallier à la montée de la pauvreté.

La richesse s'est, dans la période récente, concentrée encore plus par la survalorisation des patrimoines immobiliers. La gabegie révélée par la crise bancaire masque une crise des ressources. Elle, de ce fait, a exposé le caractère provocateur de certains très hauts revenus du monde de la finance. La cohésion sociale est menacée. Les populismes politiques font de cet appauvrissement des classes moyennes le ferment de leurs discours de division et tentent d'appeler le peuple à s'insurger sans discernement contre les élites. La république des Lumières doit au contraire amener les élites à servir les intérêts supérieurs du peuple.

L'assistance n'est d'ailleurs qu'un palliatif, un amortisseur social. La solidarité repose sur des politiques publiques actives en faveur des exclusions sociales qu'elles soient liées à l'âge, au handicap, à la maladie, à l'éducation, à l'isolement, à la précarité. La création d'emplois est la seule voie mais elle est rendue étroite par la contrainte budgétaire et la crise économique. Une politique de réinsertion dans le monde du travail des 'laissés pour compte' du système éducatif et de la vie, plus généralement, est indispensable.

En période de crise économique, l'ascenseur social se bloque car la compétition pour les emplois révèle, l'inégalité des chances de promotion sociale selon l'éducation et le milieu familial.

Le libéralisme économique rend légitime et indispensable l'intervention de l'Etat et des partenaires sociaux mais appelle également des solidarités de proximité, associatives et familiales.

Une politique plus volontariste de redistribution économique est indispensable, non pas dans un esprit d'assistanat et d'alourdissement des charges publiques, mais par un renforcement de la capacité de chaque individu à accéder à l'emploi qu'il soit fonctionnaire, salarié ou individuel.

3. Egalité et réciprocité

Le rappel de leurs devoirs aux citoyens est aussi urgent que celle de leurs droits car certains citoyens revendiquent des droits mais négligent leurs devoirs au regard de la collectivité.

Parmi ces devoirs, celui de laisser vivre paisiblement ses concitoyens fonde la légitime action de la police et de la justice. La lutte contre la fraude fonde l'acceptation de l'impôt et des prélèvements sociaux. Décourager le travail clandestin contribue à protéger les travailleurs.

En matière éducative, le respect des enseignants doit être réaffirmé par les parents à leurs enfants. Un renforcement de l'éducation civique est nécessaire. La fonction d'ascenseur social de l'école doit être confortée par plus de soutien aux élèves méritants issus de milieux défavorisés.

La réciprocité est celle d'une parfaite égalité des citoyens face à leurs devoirs.

Le devoir de respect du droit repose sur un pouvoir judiciaire indépendant du politique. L'indépendance des juges d'instruction, leurs capacités d'agir doivent être renforcées

notamment dans le domaine financier. La question de l'indépendance du parquet mérite d'être posée dans cet esprit.

Le maintien de l'ordre doit traiter également chaque citoyen quelque soit son origine sociale, son appartenance religieuse ou ethnique. Les forces de l'ordre sont l'image de la République.

La lutte contre le travail au noir et contre la fraude fiscale doit voir leurs moyens renforcés.

4. Ethique et comportements

La moralité personnelle, professionnelle et politique sont des ensembles qui ne peuvent être disjoints.

Le temps des prébendes est révolu. Si la possibilité de carrières mixtes public-privé, doit être facilitée car elle est fertile, la proscription des conflits d'intérêt entre fonctions publiques et privées doit être sans concession.

Les politiques industrielles sont nécessaires et légitimes. L'emploi des fonds publics doit être soumis à des contrôles externes encore renforcés notamment par le Parlement et la Cour des comptes.

Les emplois publics ne doivent pas être l'objet d'un quelconque clientélisme ou 'spoils system', qu'il s'agisse des emplois de la fonction publique nationale ou territoriale.

Les responsables politiques doivent être, comme la femme de César, incontestables. Le cumul d'emplois publics et d'activités privées doit être explicitement déclaré et autorisé pour les élus et ministres, par des commissions éthiques indépendantes, pour éviter tout soupçon de prise illégale d'intérêt. De même les non déclarations de patrimoine pour les élus et ministres doivent être sanctionnées d'incapacité et/ou de perte des fonctions.

5. Démocratie et gouvernance

Les moyens modernes de communication doivent être mobilisés pour renforcer le contrôle direct des pouvoirs politiques par les citoyens plutôt que par de nouvelles bureaucraties

Le renforcement du contre pouvoir constitué par la Justice évoqué plus haut doit s'inscrire dans cet objectif.

La liberté de la presse est le garant du bon fonctionnement d'une démocratie. Cette indépendance repose sur des règles inaliénables (secret des sources notamment) mais elle est aujourd'hui fragilisée par le développement de la presse gratuite, des chaînes de télévision gratuites, d'internet. Cette fragilité conduit à une concentration financière accrue des moyens de presse et de média traditionnels. Le journalisme d'investigation devient résiduel au bénéfice au mieux du journalisme d'information, au pire du journalisme événementiel ou 'people'. L'éthique journalistique ne doit pas elle-même, rester sans régulation ni contre-pouvoir.

Les aides à la presse sont donc indispensables pour permettre le maintien d'une diversité politique d'expression. Une réflexion politique sur la reconfiguration des média pour soutenir la présence française dans les média internationaux, encadrer les règles de concentration des média et promouvoir les modes d'expression directe citoyens par internet est nécessaire.

6. Europe et ordre mondial

L'Europe est l'espace naturel de rayonnement de la République française. La paix et la croissance reposeront demain comme au sortir de la seconde guerre mondiale sur le renforcement de l'édifice européen.

L'Europe doit être résolument tournée vers les pays en développement en refusant le clivage Nord/Sud. Une politique plus ambitieuse de développement croisé avec les pays du Sud est indispensable. La politique d'immigration est un équilibre complexe entre l'exigence de ne pas piller les élites locales par une politique de quotas, le réalisme nécessaire qui rend impossible l'accueil de tous les candidats à l'immigration, la lutte sans faille contre les réseaux d'immigration illégale et le respect du aux personnes (migrants en situation irrégulière). Seule une politique concertée avec les pays d'origine est apte à trouver cet équilibre.

La crise actuelle oblige à un aggiornamento de la construction européenne. Il n'appartient pas à Dialogue et Démocratie Française de définir si la voie de progrès doit être trouvée dans un modèle plus fédéral, dans une 'Europe à deux vitesses',... mais nous pensons qu'il faut 'remettre le citoyen au centre du village' (comme le disent nos amis allemands en parlant de l'Eglise). L'Europe souffre d'un manque de politique et d'expression directe des citoyens. Il faut engager de manière résolue la convergence des politiques sociales et fiscales en Europe pour donner au marché commun une unité humaine qui ne repose pas principalement sur le libre échange des biens et des personnes.

La création culturelle et la préservation de la diversité culturelle européenne appellent des politiques volontaristes tant sur un plan national qu'europpéen. Le partage et la promotion des valeurs humanistes qui soutiennent la construction européenne participent de cette approche patrimoniale.

L'Europe peut jouer un rôle dans l'ordre mondial mais seulement si elle incarne les valeurs de progrès héritées de son histoire sans hégémonisme du discours universaliste. Le « devoir d'ingérence » pour la défense des droits de l'homme pour être légitime ne doit souffrir aucune connivence avec des régimes de dictature. Pour être entendue, la voix de l'Europe, suppose un exécutif européen qui ne soit ni une bureaucratie ni un pavillon de complaisance faute de pouvoirs réels.

7. Valeur et durabilité

Pour une économie fondée sur des valeurs durables. La croissance ne peut reposer sur un simple accroissement des richesses matérielles. Une croissance durable doit prendre en compte une gestion des ressources naturelles et des hommes.

Notre modèle de développement industriel, issu du XIXe siècle, est prédateur des ressources naturelles comme il l'est des hommes. Les révolutions sociales, le renforcement des droits des travailleurs ont limité les dommages faits aux personnes mais la reconnaissance de l'urgence de protection de notre environnement est très récente et trop tardive.

Cette exigence n'est que l'expression réaliste d'une évidence : notre modèle actuel n'est pas soutenable au regard des équilibres naturels. Le malthusianisme et la croissance zéro qui inspira encore certains dans les années 60 n'est pas une alternative. Nous sommes 'condamnés', sauf à envisager la guerre entre les nations face à une rupture de la capacité de la terre à nourrir tous ses habitants à la fin du siècle, à une gouvernance mondiale. L'Europe doit donc développer les productions dont elle a les moyens en termes de ressources critiques et d'énergie. Les dettes souveraines sont sans doute en dernière analyse l'expression du déficit des ressources de nos pays par rapport aux pays émergents ou pourvoyeurs de matières premières et d'énergie.

En témoignent le glissement du pouvoir économique entre les pays industrialisés et les BRIC, l'insuffisante prise en compte des pays en voie de développement comme bénéficiaires mais aussi contributeurs à cet équilibre (par le développement de l'énergie solaire) et l'égoïsme des nations enfermés dans le 'court termisme' politique électoraliste ; tout ceci rend complexe et lent la construction de cet 'Ordre mondial environnemental'. Les événements dramatiques comme Fukushima cristallisent le débat et enferment les gouvernements dans des postures. Les peuples sont spectateurs plus qu'acteurs de cette cacophonie, de cette incantation voire de cette imposture.

Il faut donc dépasser la complexité technique du débat, renforcer l'information des citoyens et engager une consultation démocratique directe sur les voies proposées. Le débat ne peut être réservé à une élite politico-technocratique qu'elle soit française, européenne ou internationale.